

FICHE DE SECURITÉ (DUS)

Date d'émission: 03/02/2014

Édition: 2

Ce document est fourni à titre informatif car le produit final n'est pas classé comme dangereux et ne nécessite aucune Fiche de Données de Sécurité

Date de révision: 11/10/2018

Révision: 1

1 Identification de la substance /préparation et de la société / entreprise	
1.1	<p>Nom commercial Amino-INSIDE Gold</p> <p>Nom Chimique Engrais Liquide avec acides aminés</p> <p>Formule Chimique Substance UVCB</p>
1.2	<p>Utilisation de la préparation / Substance Engrais et matière première pour la fabrication des engrais</p>
1.3	<p>Nom de la Société FERTINAGRO France</p> <p>Adresse 1935 route de la Gare. C.P. 40290 Misson (France)</p> <p>Téléphone 00 33 (0)5 58 98 00 32</p> <p>e-mail de la société pour DUS contacts@fertinagro.fr</p>
1.4	<p>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</p> <p>ANGERS 02 41 48 21 21</p> <p>BORDEAUX 05 56 96 40 80</p> <p>LILLE 0800 59 59 59</p> <p>LYON 04 72 11 69 11</p> <p>MARSEILLE 04 91 75 25 25</p> <p>NANCY 03 83 22 50 50</p> <p>PARIS 01 40 05 48 48</p>

2 Identification des dangers											
2.1	<p>Classification* Conformément à la directive 1999/45/CE: Non Classé</p> <p>Conformément au Règlement 1272/2008 [CLP]: Non Classé</p>										
2.2	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Éléments de l'étiquette</th> <th>Pictogrammes</th> <th>Phrase de risque</th> <th>Indications de danger</th> <th>Conseils de prudence</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>N / A</td> <td>N / A</td> <td>N / A</td> <td>P102, P270</td> </tr> </tbody> </table>	Éléments de l'étiquette	Pictogrammes	Phrase de risque	Indications de danger	Conseils de prudence		N / A	N / A	N / A	P102, P270
Éléments de l'étiquette	Pictogrammes	Phrase de risque	Indications de danger	Conseils de prudence							
	N / A	N / A	N / A	P102, P270							
2.3	<p>Autres Dangers Non connus</p>										

Pour connaître la signification des Phrases R et/ou des indications de danger (H): voir section 16

3 Composition / Information sur les composants													
3.1	<p>Mélange</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>N° CE</th> <th>N° CAS</th> <th>CLASIFICATION DSD</th> <th>CLASIFICATION CLP</th> <th>N° REGISTRE REACH</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acide aminé Liquide concentré</td> <td>309-203-1</td> <td>100085-61-8</td> <td>Non Classé</td> <td>Non Classé</td> <td>01-2119779799-06</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le N° CE correspond au n° EINECS ou ELINCS. Le n° index correspond au n° de la Liste Harmonisée de la Classification et étiquetage des substances dangereuses ou au Catalogue de Classification et étiquetage.</p>	Nom	N° CE	N° CAS	CLASIFICATION DSD	CLASIFICATION CLP	N° REGISTRE REACH	Acide aminé Liquide concentré	309-203-1	100085-61-8	Non Classé	Non Classé	01-2119779799-06
Nom	N° CE	N° CAS	CLASIFICATION DSD	CLASIFICATION CLP	N° REGISTRE REACH								
Acide aminé Liquide concentré	309-203-1	100085-61-8	Non Classé	Non Classé	01-2119779799-06								

4 Premiers secours									
4.1	<p>Description des premiers secours</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Inhalation</td> <td>En cas d'inhalation des gaz produits par combustion, faire respirer de l'air frais à la personne affectée et si les symptômes persistent, consultez un médecin.</td> </tr> <tr> <td>Ingestion</td> <td>Le produit n'est pas considéré nocif en cas d'ingestion. Garder les sujets au calme et par mesure de précaution, appeler un médecin, en indiquant la composition du produit.</td> </tr> <tr> <td>Contact avec la peau</td> <td>Laver abondamment à l'eau. Si les symptômes persistent dans le temps, appeler un médecin.</td> </tr> <tr> <td>Contact avec les yeux</td> <td>Laver abondamment à l'eau. Si les symptômes persistent dans le temps, appeler un médecin.</td> </tr> </tbody> </table>	Inhalation	En cas d'inhalation des gaz produits par combustion, faire respirer de l'air frais à la personne affectée et si les symptômes persistent, consultez un médecin.	Ingestion	Le produit n'est pas considéré nocif en cas d'ingestion. Garder les sujets au calme et par mesure de précaution, appeler un médecin, en indiquant la composition du produit.	Contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau. Si les symptômes persistent dans le temps, appeler un médecin.	Contact avec les yeux	Laver abondamment à l'eau. Si les symptômes persistent dans le temps, appeler un médecin.
Inhalation	En cas d'inhalation des gaz produits par combustion, faire respirer de l'air frais à la personne affectée et si les symptômes persistent, consultez un médecin.								
Ingestion	Le produit n'est pas considéré nocif en cas d'ingestion. Garder les sujets au calme et par mesure de précaution, appeler un médecin, en indiquant la composition du produit.								
Contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau. Si les symptômes persistent dans le temps, appeler un médecin.								
Contact avec les yeux	Laver abondamment à l'eau. Si les symptômes persistent dans le temps, appeler un médecin.								

5 Mesures de lutte contre l'incendie	
<p>En cas d'incendie contacter les services de secours et d'incendie ainsi que les autorités compétentes.</p> <p>Si l'incendie a lieu dans une enceinte fermée, ouvrir les portes et les fenêtres pour obtenir une ventilation maximale.</p> <p>Refroidir les récipients exposés au feu par pulvérisation d'eau.</p>	
5.1	<p>Moyens d'extinction appropriés Utiliser un moyen d'extinction par étouffement. Poudre BC, Poudre ABC ou CO2</p> <p>Moyens d'extinction à éviter Non connu</p> <p>Dangers Speciaux En cas d'incendie peut dégager des gaz toxiques.</p>
5.2	<p>Méthode spécifiques de la lutte contre l'incendie Utiliser un moyen d'extinction par étouffement. Poudre BC, Poudre ABC ou CO2</p>
5.3	<p>Équipement de protection spécial pour la lutte contre le feu En raison de la formation de gaz toxiques, il est conseillé d'utiliser un appareil respiratoire (masque à filtres combinés).</p>

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentelle		
6.1	Précautions individuelles	N / A
6.2	Précautions pour la protection de l'environnement	Utiliser les doses par hectare indiquées sur l'étiquette ou emballage. Empêcher que le produit ne soit dissout dans l'eau et qu'il se répande dans les égouts. Si vous ne pouvez pas éviter que le produit arrive aux égouts, informer les autorités compétentes de l'endroit et du moment de l'incident.
6.3	Méthodes de nettoyage	Recueillir le produit par un absorbant
7 Manipulation et Stockage		
7.1	Conseil pour une manipulation sans danger	Suivre les indications de l'emballage. Aucune mesure particulière n'est requise pour la manipulation. Il est recommandé de se laver les mains après la manipulation du produit.
7.2	Conditions de Stockage et des incompatibilités	Utiliser les doses par hectare indiquées sur l'étiquette ou emballage. Empêcher que le produit ne soit dissout dans l'eau et qu'il se répande dans les égouts. Si vous ne pouvez pas éviter que le produit arrive aux égouts, informer les autorités compétentes de l'endroit et du moment de l'incident.
7.3	Usages spécifiques finaux	Fertilisant
8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle		
8.1	Valeurs limites d'exposition	En cas d'incendie, utiliser un appareil respiratoire avec un filtre combiné.
8.2	Contrôles de l'exposition	Laver les mains, avant-bras et le visage après la manipulation du produit et avant de manger ou fumer. Employer de bonnes pratiques d'hygiène industriel.
	Mesures d'hygiène	
	Protection Individuelle	
	Yeux	Il est conseillé d'utiliser des lunettes de protection.
	Peau et corps	Il est conseillé d'utiliser des gants. Il est conseillé d'utiliser des vêtements spécifiques uniquement pour le travail.
	Respiratoire	Il est conseillé d'utiliser un masque.
	Contrôles de l'exposition de l'environnement	Evaluer les émissions pendant le processus de ventilation dans le travail pour vérifier son adéquation avec la législation de la protection de l'environnement
	Choisir les protections individuelles adaptées aux risques de l'exposition	
9 Propriétés physiques et chimiques		
9.1	Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
	Aspect	Liquide
	Couleur	Marron
	Odeur	Inodore
	pH	7
	Point d'ébullition	N / D
	Point / Intervale de fusion	N / D
	Point d'inflammation	N / D
	Inflammabilité	Non Inflammable
	Propriétés explosifs	Non explosif
	Température d'autoinflammation	> 65°C
10 Stabilité et réactivité		
10.1	Réactivité	N / A
10.2	Stabilité Chimique	Stable dans les conditions normales de stockage et de manipulation. Selon les essais réalisés, il ne s'agit pas d'un produit comburant.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	N / A
10.4	Conditions à éviter	Tenir à l'écart de toute source de chaleur, inflammation ou des étincelles
10.5	Matériaux incompatibles	Aucune matière au réaction dangereux connue pour cet produit.
10.6	Produits dangereux de décomposition	En cas de combustion peut dégager des gaz toxiques.
11 Information Toxicologique		
11.1	Information sur les effets toxicologiques	
	Toxicité aiguë	Pas de données testées
	Irritation	Peut produire des irritations
	Corrosivité	Non corrosif
	Sensibilisation	Pas de données testées
	Cancérogénicité	Pas de données testées
	Mutagénicité des cellules germinales	Pas de données testées
	Toxicité pour la reproduction	N / D
	Toxicité par doses répétées	N / D

12	Information Écologiques	
12.1	Ecotoxicité	Pas de données testées
12.2	Persistence et dégradabilité	N / E
12.3	Potentiel de bioaccumulation	N / E

13	Considérations relatives à l'élimination	
13.1	Méthode pour le traitement des résidus	
	Recueillir par des moyens absorbants Ne pas éliminer le produit en diluant dans l'eau et ne pas jeter dans les égouts. Suivre les instructions et les réglementations locales pour l'élimination.	

14	Informations relatives au transport						
14.1	Information réglementaire	N° ONU	Nom propre du transport	Classe	Groupe d'emballage	Risques environnementaux	Précautions spéciales pour les utilisateurs
	N / A	N / A	N / A	N / A	N / A	N / A	N / A
14.2	Transport en vrac par rapport à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et de la norme IBC: Non Applicable						

15	Information réglementaires	
	L'utilisateur est supposé connaître les réglementations nationales et locales en vigueur.	
15.1	Réglementation et législation spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques pour la substance ou mélange	
	R.D. 374/2001 par rapport à la santé et sécurité des travailleurs face aux risques des agents chimiques	
15.2	Evaluation de la sécurité Chimique: N / A	

16	Autres informations	
	Conseils de prudence References Bibliographiques et Bases de Données Abréviations et acronymes Formation appropriée pour les travailleurs Modifications introduites par la révision actuelle	P102: Tenir hors de portée des enfants P270: Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation Rapport des essais réalisés. Version de FDS précédente. VLA-ED: valeur limite environnemental - Exposition journalière. VLA-EC: Valeur limite environnemental - Exposition de courte durée. EC50: concentration effective moyenne. Concentration du produit qui affecte 50% des organismes testés. LC50: concentration létale. Quantité du matériel qui provoque la mort de 50% des organismes testés. N / D: Non disponible, N / A: Non applicable, N / E: non évalué Formation obligatoire en matière de prévention des risques professionnels. Adaptation au format REACH

Les Informations contenues dans cette Fiche de Sécurité sont données en toute bonne foi et constituent notre meilleure connaissance en la matière à la date de la publication. Cette Fiche de Sécurité (DUS) n'implique pas l'acceptation de toute obligation ou de responsabilité légale de la Société pour les conséquences de leur utilisation ou la mauvaise utilisation quelconque des circonstances particulières.